

# Partie 1 :

## Les étudiants au sein de l'aire d'influence de l'agglomération parisienne : une forte polarisation de Paris, mais des pôles secondaires dynamiques

### Un tiers des étudiants de France métropolitaine étudie dans le Bassin parisien

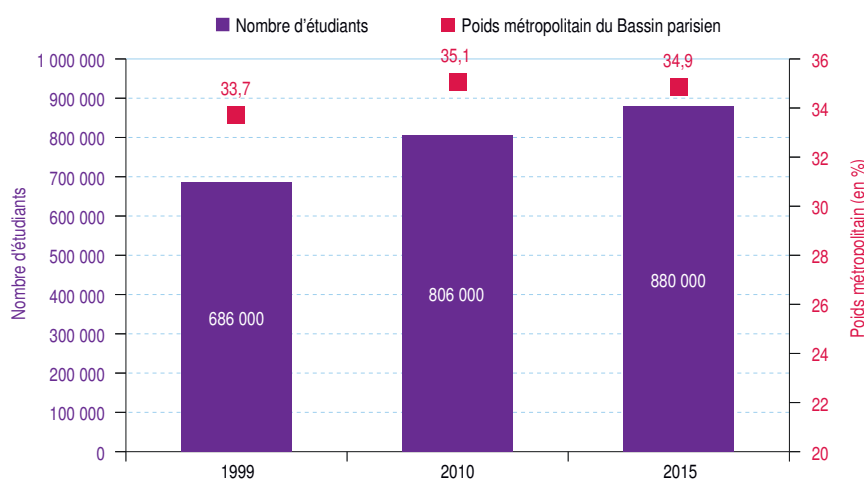
En 2015, 880 000 étudiants (*définitions*) suivent des études supérieures au sein du Bassin parisien, ce qui représente plus d'un étudiant métropolitain sur trois, poids relativement stable depuis une quinzaine d'années (*figure 1*). Lors de la période récente 2010-2015, le nombre d'étudiants du Bassin parisien progresse à un rythme plus soutenu que dans les années 2000 (+ 1,8 % par an contre + 1,5 % auparavant). Cependant, cette accélération demeure en-deçà de la tendance observée sur le reste du territoire métropolitain : en effet, le nombre d'étudiants situés en dehors du territoire d'étude a évolué deux fois plus rapidement d'une période à l'autre, passant d'une croissance annuelle relativement faible de + 0,9 % dans les années 2000 à son doublement (+ 2,0 %) entre 2010 et 2015.

Outre le moteur démographique interne, l'impact de mouvements migratoires déficitaires sur la population estudiantine parisienne participe de cet effet ; une partie des étudiants métropolitains intègre le Bassin parisien pour y étudier et, parallèlement, des étudiants, plus nombreux et originaires du Bassin, le quittent pour étudier en dehors. Depuis une quinzaine d'années, ce phénomène de moindre attractivité s'amplifie, le taux de migration passant de - 1,4 ‰ en 1999 à - 8,1 ‰ en 2010 puis - 10,4 ‰ en 2015.

Appréhendé selon ses composantes régionales, le nombre d'étudiants du Bassin parisien repose à hauteur de 75 % sur la contribution de son noyau francilien. Les parties régionales de l'ouest du Bassin parisien (Normandie et Centre-Val de Loire) sont en outre davantage pourvoyeuses en étudiants que la partie est (14 % contre 11 %). La forte assise de la région Île-de-France semble se stabiliser depuis 2010. *A contrario*, la proportion d'étudiants de la partie régionale de Centre-Val de Loire s'est contractée d'un point par rapport au début des années 2000.

### 1 Un étudiant métropolitain sur trois étudie au sein du Bassin parisien

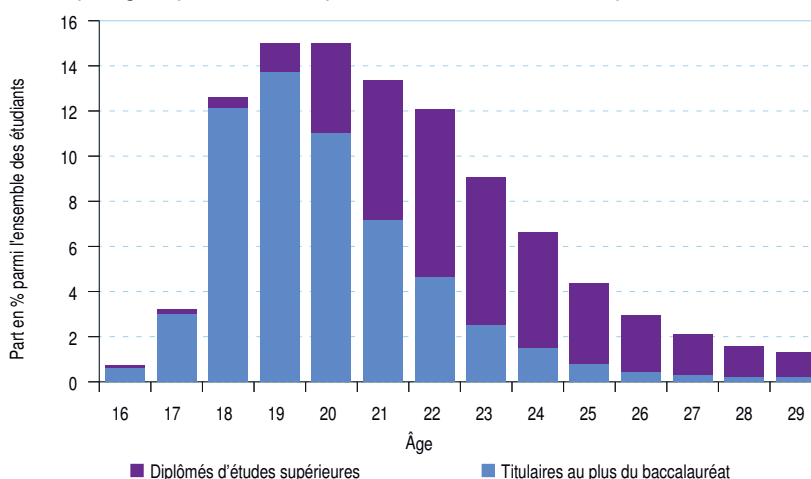
Évolution du poids métropolitain du Bassin parisien et du nombre de ses étudiants depuis 1999



Source : Insee, Recensement de la population 2015 au lieu d'études - exploitation complémentaire

### 2 42 % des étudiants du Bassin parisien sont des diplômés du supérieur

Structure par âge et par niveau de diplôme des étudiants du Bassin parisien



Source : Insee, Recensement de la population 2015 au lieu d'études - exploitation complémentaire

En 2015, parmi les étudiants du Bassin parisien, 42 % sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures contre 36 % dans le reste de la France métropolitaine (*figure 2*). À l'intérieur du bassin, les diplômés du supérieur sont surreprésentés dans les seuls départements de

Paris et des Hauts-de-Seine (respectivement + 9 et + 4 points par rapport à la moyenne de l'ensemble du bassin). Cette surreprésentation traduit la capacité de l'agglomération parisienne à attirer les étudiants les plus diplômés, grâce notamment à une forte densité d'éta-

blissements privés et publics d'enseignement supérieur. Cette concentration transparaît dans la séparation du territoire francilien en trois académies : Paris, Versailles, Créteil. À la fois ville, département et académie, Paris apparaît comme le centre névralgique de l'organisation étudiante du Bassin parisien en focalisant 51 % des 665 000 étudiants franciliens (contre 21 % et 28 % pour les académies respectives de Créteil et de Versailles).

### Les étudiants du Bassin parisien : une population polarisée

La localisation des étudiants au sein du Bassin parisien met en évidence un phénomène prononcé de polarisation largement dû à la concentration dans l'espace des établissements privés et publics d'enseignement supérieur, situés principalement au sein des grandes agglomérations urbaines. La population étudiante résidente du Bassin parisien est ainsi répartie de façon auréolaire autour des centres urbains importants (figure 3), tels que Rouen, Amiens, Orléans, Tours ou encore Reims. L'attraction d'un pôle peut également être mise en évidence par le rapport de la population étudiante au lieu d'études et de la population étudiante résidente. Ainsi, au cœur des principales agglomérations, ce ratio est supérieur à 1, ce qui traduit un phénomène d'attraction des cœurs urbains.

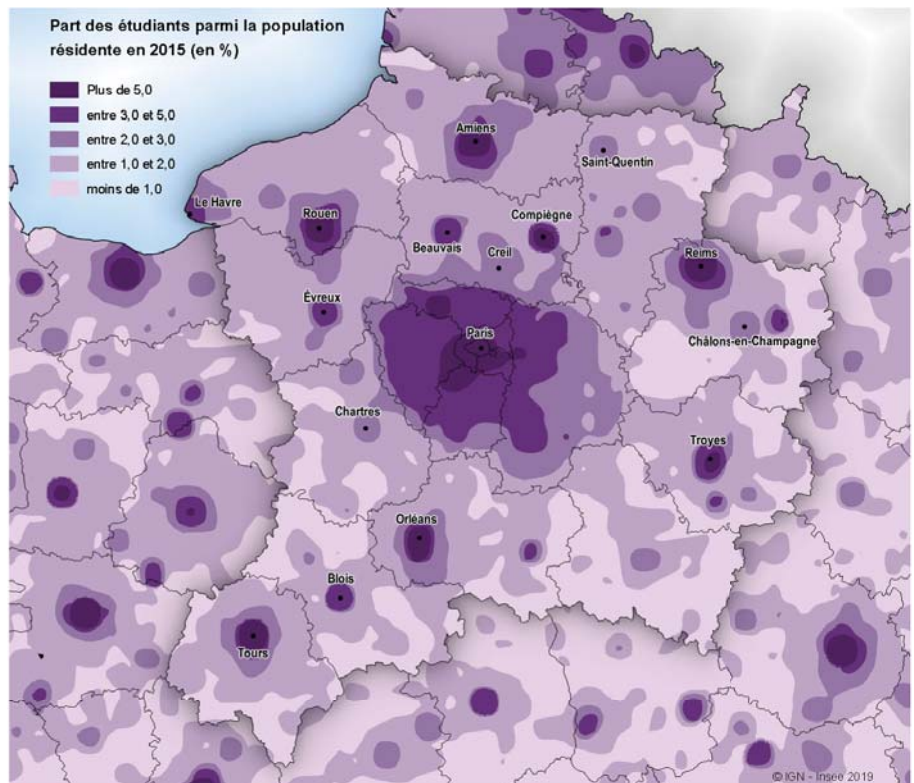
### Le pôle d'études de Paris rayonne au-delà des limites franciliennes

La répartition des étudiants au sein des agglomérations urbaines du Bassin parisien met en évidence un fonctionnement multipolaire centré sur la métropole parisienne (figure 4). L'armature principale de cette organisation est composée de 16 pôles d'études correspondant aux 16 unités urbaines (définitions) du Bassin parisien qui comprennent au moins 2 000 étudiants au lieu d'études. Ces foyers étudiants coexistent avec des pôles de plus petite taille comme Rambouillet (1 460 étudiants en 2015), Senlis (800), Montreau-Fault-Yonne (800), Serris (630) ou Étampes (580), gravitant autour du pôle parisien. Ces pôles secondaires présentent cependant un pouvoir structurant moins évident au regard des échelles en jeu au sein du Bassin parisien.

Chacun des 16 principaux pôles du Bassin parisien exerce une attraction sur la population étudiante des territoires environnants. Cette attraction dessine une aire d'influence autour de ces pôles qui se révèle plus ou moins étendue et régulière selon la proximité directe d'autres polarités ou encore

### 3 Une répartition concentrique des étudiants résidents autour des principales agglomérations urbaines

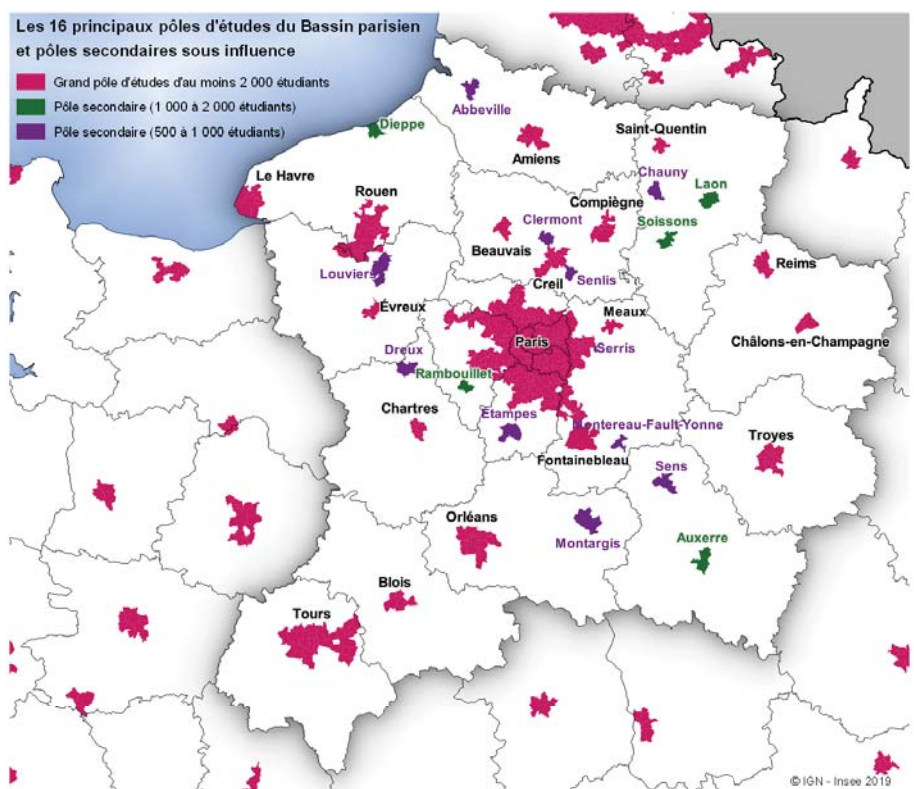
Part des étudiants (en %) parmi la population résidente en 2015 (rayon de lissage de 10 km)



Source : Insee, Recensement de la population 2015 au lieu de résidence - exploitation complémentaire

### 4 Une organisation du Bassin parisien en 16 pôles d'études majeurs

Pôles d'études principaux et secondaires du Bassin parisien, correspondant au contour des unités urbaines



Source : Insee, Recensement de la population 2015 au lieu d'études - exploitation complémentaire

la capacité propre au pôle à attirer des volumes importants d'étudiants. Au jeu des attractions, l'agglomération de Paris se distingue par son influence qui s'étend au-delà des limites de la région Île-de-France. Ce pouvoir de captation déborde notamment au nord et à l'ouest des limites franciliennes, au point de restreindre les influences de certains pôles périphériques tels que ceux de Creil, Beauvais ou Chartres. L'intensité du rayonnement de Paris implique que certains pôles secondaires sont absorbés par ce halo d'influence, mais également deux pôles de taille conséquente : le pôle d'étude de Fontainebleau (2 200 étudiants) et le pôle de Meaux (2 700 étudiants), situés respectivement au sud-est et au nord-est de Paris.

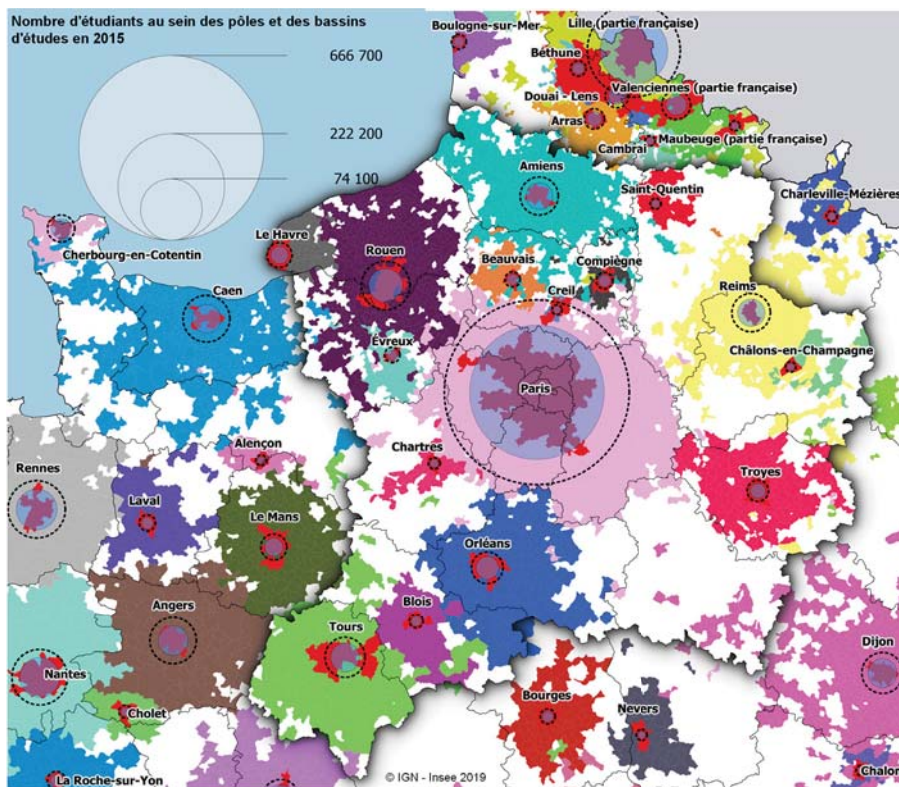
**Des pôles d'études qui concentrent plus de 95 % des étudiants du Bassin parisien**

L'émergence d'une armature de premier niveau du Bassin parisien, composée de 16 pôles d'études majeurs (correspondant à 1/16<sup>e</sup> de la superficie du Bassin parisien), témoigne de la forte polarisation de la population étudiante. Il s'avère en effet que 95 % de cette population étudiante dans un de ces pôles (figure 5). La hiérarchie des pôles est dominée par celui de Paris qui concentre 650 000 étudiants, soit près de trois étudiants du Bassin parisien sur quatre. Cette distribution à l'échelle des pôles renvoie à celle observée à l'échelle des sous-ensembles régionaux, dans laquelle l'Île-de-France concentre la même proportion d'étudiants.

La hiérarchie des pôles d'études au sein du Bassin parisien, en termes d'effectif d'étu-

**5 Des pôles qui concentrent plus de 95 % des étudiants de l'ensemble du Bassin parisien**

Nombre d'étudiants au sein des pôles (ronds pleins) et des bassins d'études (ronds en pointillés) en 2015



Source : Insee, Recensement de la population 2015 au lieu d'études - exploitation complémentaire

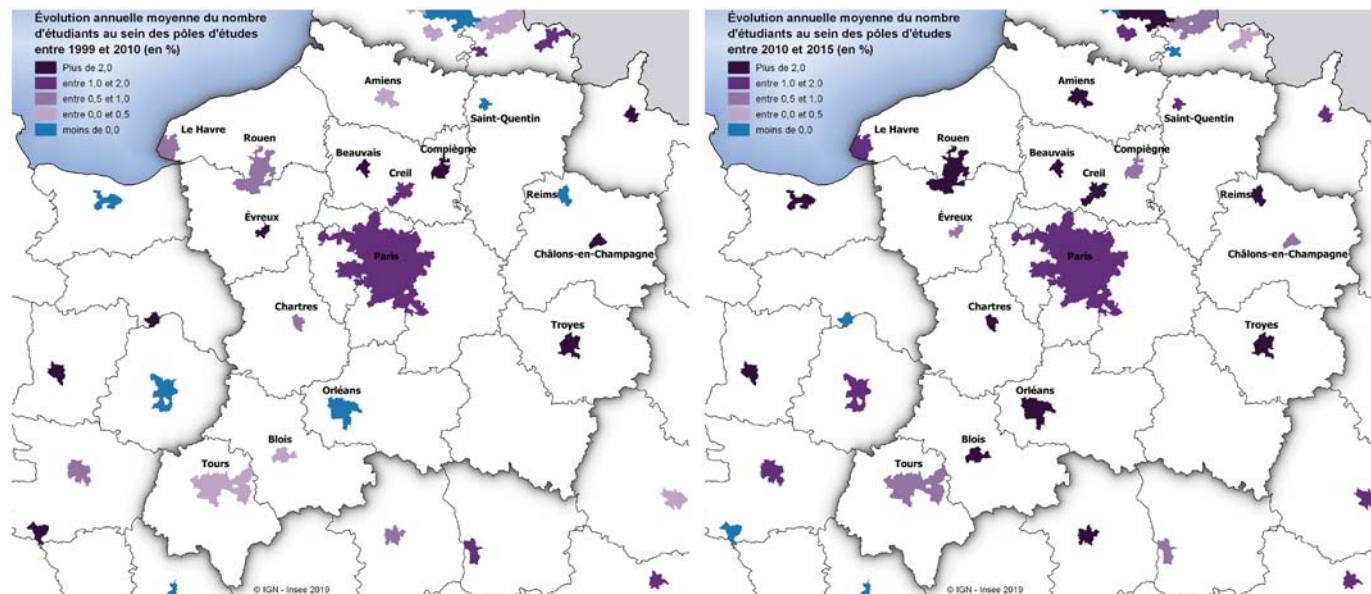
dants, se révèle particulièrement déséquilibrée. Ainsi, le ratio entre le nombre d'étudiants de Paris et celui de Rouen, qui arrive en deuxième position, est proche de 16, tandis que pour les autres pôles du Bassin parisien, le rapport des effectifs entre un pôle et le suivant n'excède pas 1,5.

**Les pôles situés à proximité de Paris connaissent un développement soutenu sur la période récente**

Entre 2010 et 2015, le nombre d'étudiants du pôle parisien progresse sur un rythme annuel de +1,7 % (figure 6). Aux portes de son influence, notamment à l'ouest et au nord où elle

**6 Sur une période récente, une croissance soutenue des pôles situés au sein du Bassin parisien**

Évolution annuelle moyenne du nombre d'étudiants au lieu d'études entre 1999 et 2010, puis entre 2010 et 2015



Sources : Insee, Recensements de la population 1999, 2010 et 2015 au lieu d'études - exploitations complémentaires

tend à se diffuser, la population étudiante des pôles de Creil, Chartres, Beauvais ou Rouen progresse plus rapidement sur la même période (respectivement +3,3 %, +3,1 %, +2,2 % et +2,1 %). Il existe même des pôles comme Saint-Quentin et Orléans dont la dynamique estudiantine a subi un revirement de tendance, passant d'un recul de leurs effectifs étudiants dans les années 2000, à un essor au cours de la période récente.

Le développement des pôles d'études autour de Paris est également visible à travers la variation en structure, notamment l'évolution de la part d'étudiants parmi la population résidente. Des pôles d'études comme Compiègne, Amiens, Beauvais, Saint-Quentin ou Blois ont une population totale quasi stable entre 2010 et 2015, alors que le nombre d'étudiants en leur sein croît de façon soutenue. La plus forte variation de la part d'étudiants dans ces pôles peut alors être imputée à la dynamique propre à la population estudiantine, et notamment à la résultante des échanges entre pôles ou avec leur aire d'influence.

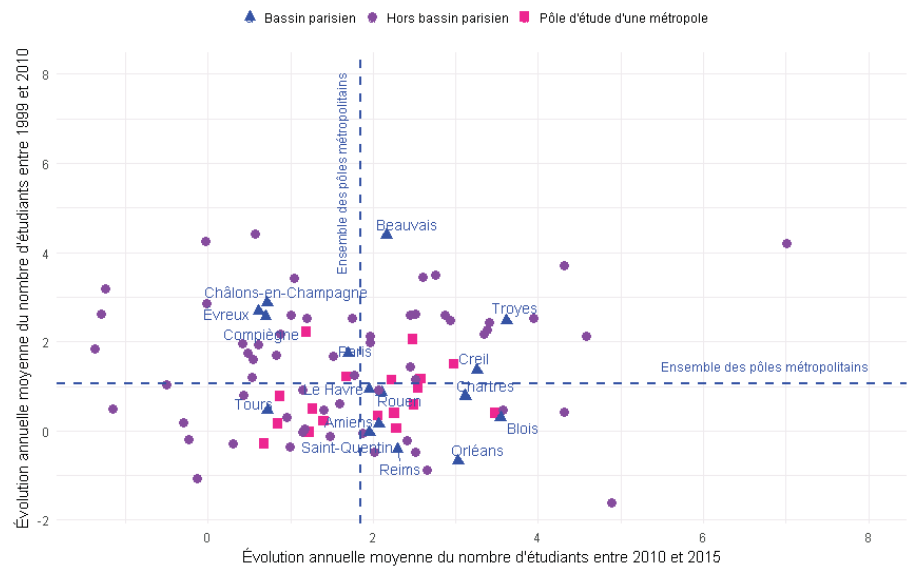
À l'échelle métropolitaine, les pôles d'études de Beauvais, Troyes et Creil se positionnent avantageusement par rapport à la moyenne, à la fois sur la dynamique des années 2000, mais également sur la période récente (figure 7). En outre, le dynamisme de Beauvais et de Creil témoigne du fait que la proximité à l'agglomération parisienne ne semble pas entraver l'essor des pôles inscrits dans leur périphérie proche. La progression de ces pôles est même plus soutenue que pour n'importe quel autre pôle d'études appartenant à une métropole. Celui de Tours est quant à lui le seul de l'armature parisienne dont le rythme de progression des étudiants est plus faible que la moyenne métropolitaine sur les deux périodes.

### Un système parisien centré sur Paris qui n'entrave pas l'émergence de sous-systèmes périphériques

Les 16 pôles et bassins d'études de l'armature parisienne sont autant de points de convergence des flux de mobilités internes ou externes des étudiants du Bassin parisien. Ces déplacements peuvent être de deux natures : les mobilités résidentielles se traduisant par l'installation d'étudiants au sein d'un pôle ou d'une aire d'influence et les navettes domicile-études. Le pôle de Paris constitue le pivot de ces échanges et le centre névralgique de ce vaste territoire par sa capacité à absorber et à générer des flux conséquents d'étudiants. La structuration des échanges du Bassin parisien apparaît de façon assez marquée : un circuit d'échanges vers ou depuis Paris, dont les étudiants du supérieur sont les principaux acteurs, et l'émergence de sous-systèmes périphériques

## 7 Depuis les années 2000, le rythme de progression du nombre d'étudiants des pôles de Beauvais, Troyes et Creil est supérieur à la moyenne des pôles d'études métropolitains

Évolution annuelle moyenne du nombre d'étudiants au pôle d'études sur les périodes 1999-2010 et 2010-2015



Sources : Insee, Recensements de la population 1999, 2010 et 2015 au lieu d'études - exploitations complémentaires

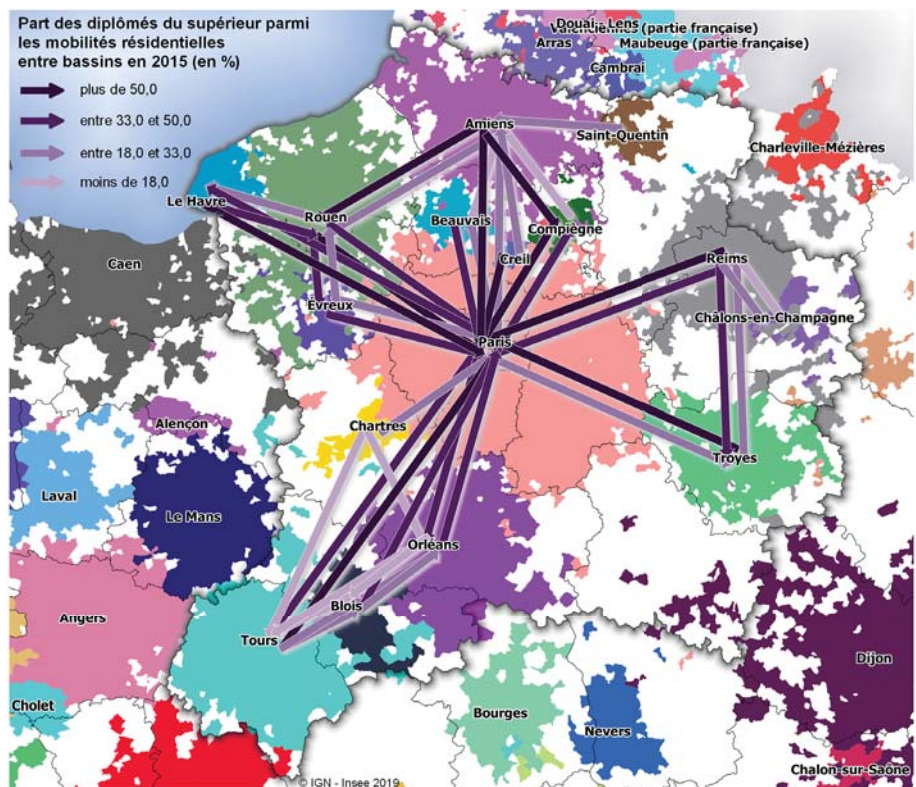
qui s'affranchissent du pivot parisien, et impliquant en majorité des étudiants non encore diplômés (figure 8).

Les migrations résidentielles observées sur un an entre les bassins d'études internes au Bassin parisien mettent en évidence des réseaux d'échanges privilégiés. Les déter-

minants de ces échanges peuvent être de nature variable (proximité, capacités respectives d'accueil et d'émission, réseau de desserte des transports, etc.). Ces migrations résidentielles internes concernent environ 16 000 étudiants. La proportion d'échanges qui implique le bassin d'étude de Paris

## 8 Une majorité de diplômés du supérieur attirée par une installation dans le bassin de Paris

Part des diplômés d'études supérieures dans les échanges résidentiels en 2015



Source : Insee, Recensement de la population 2015 au lieu d'études

comme émetteur ou récepteur d'étudiants, est d'environ 63 %. De par sa taille, il participe ainsi activement à la redistribution des étudiants au sein du Bassin parisien lors des mobilités. Parmi les bassins qui jouxtent celui de Paris, Rouen apparaît privilégié dans les échanges résidentiels avec 2 400 étudiants échangés au bénéfice de Paris (solde direct de + 300). Compte tenu de leurs poids relatifs, le déficit du solde rouennais n'est cependant pas si prononcé que ne le laisserait supposer le déséquilibre initial entre leur potentiel d'émission et de réception. Parmi les autres bassins communiquant significativement avec Paris figurent également Reims, Tours, Amiens et Orléans.

Parallèlement à cette configuration « en étoile », des sous-systèmes périphériques se dessinent, notamment au nord et à l'ouest du Bassin parisien. Le sous-système normand met en relation les bassins de Rouen, du Havre et d'Évreux. De même, les bassins de Tours, Blois, Orléans et, dans une moindre mesure, Chartres forment un système d'échanges privilégiés. Au nord, le système impliquant Beauvais, Creil, Compiègne apparaît dominé par le bassin d'Amiens, domination néanmoins atténuée par l'attraction parisienne exercée de l'autre côté de l'arc Beauvais-Creil-Compiègne. Ces bassins se retrouvent ainsi pris en étau entre deux bassins largement supérieurs en étendue et en nombre d'étudiants. Les flux résidentiels à destination du bassin de Paris concernent en majorité des étudiants du supérieur. En revanche, les étudiants se déplaçant au sein des sous-systèmes périphériques sont en majorité des bacheliers. Cette partition révèle l'attractivité qu'exerce Paris sur les plus diplômés d'entre eux, à la recherche de filières prestigieuses ou absentes de l'offre de formation des pôles secondaires.

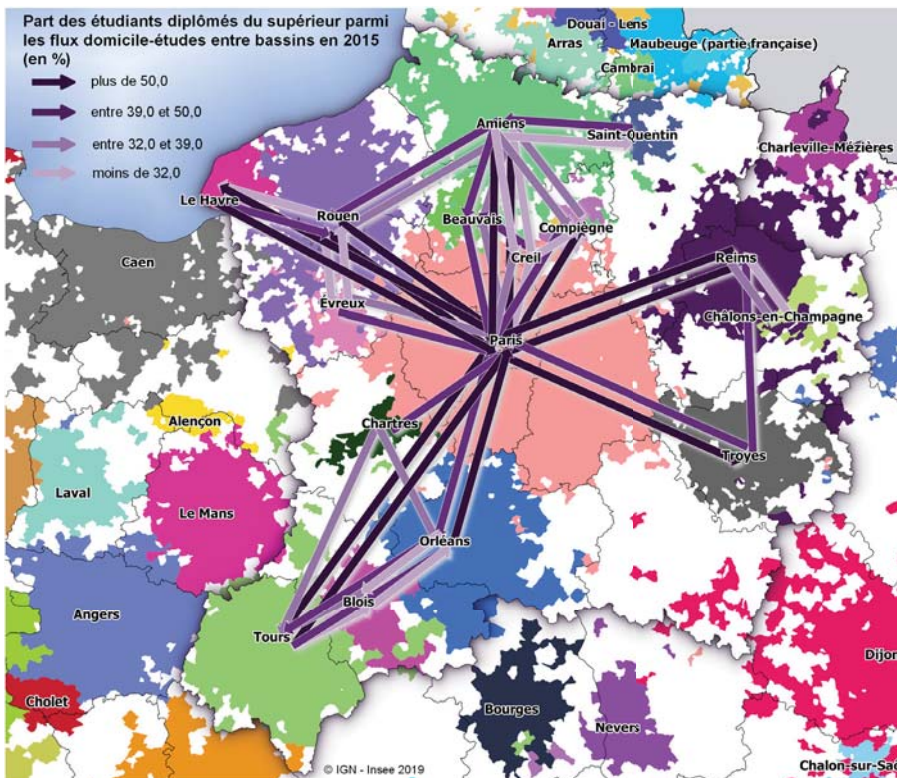
Les mobilités domicile-études apparaissent corrélées aux migrations résidentielles et révèlent souvent les mêmes schémas, les mêmes circuits d'échanges, ainsi que les mêmes caractéristiques étudiantes (figure 9).

**L'attractivité de Paris permet d'intégrer le Bassin parisien au sein d'un système métropolitain**

À l'échelle nationale, les mobilités étudiantes entre bassins d'études dépendent fortement de leur potentiel d'émission et de réception. À ce jeu des échanges de longue distance, ce sont principalement les grandes métropoles du territoire national qui se distinguent. Paris assure d'ailleurs seul l'intégration du Bassin parisien à un système national d'échanges entre bassins métropolitains (figure 10). ■

**9 Le bassin de Paris, point de convergence pour les étudiants du supérieur des autres bassins périphériques**

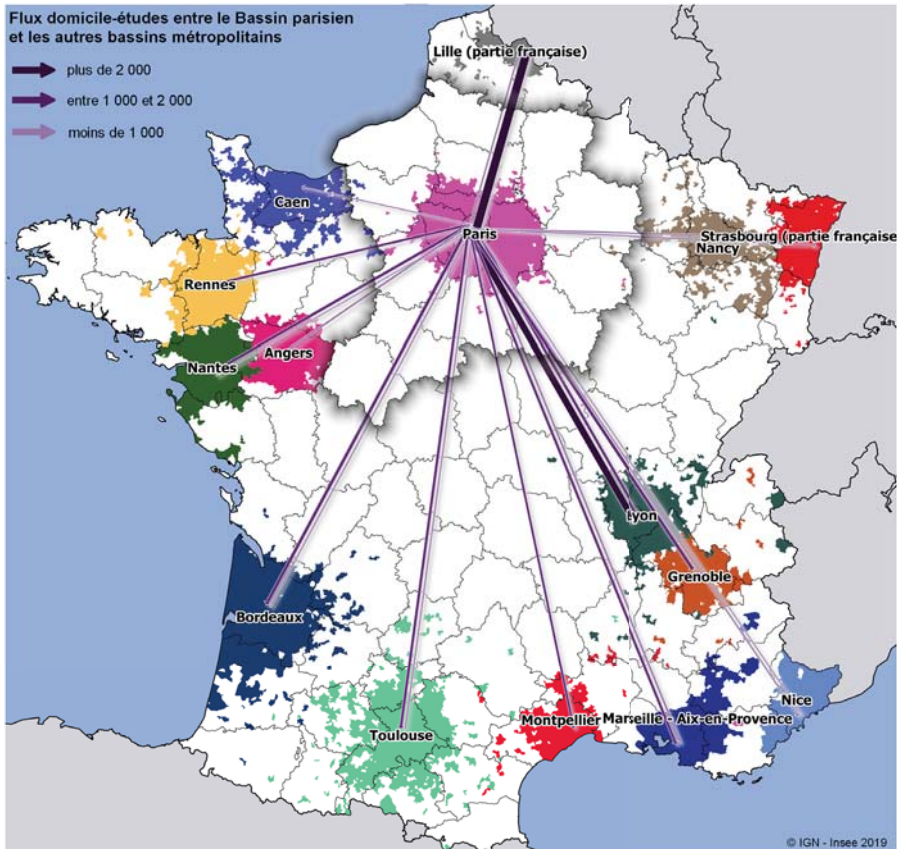
Part des étudiants du supérieur parmi les flux domicile-études entre bassins (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2015 - exploitation complémentaire

**10 Paris, principale destination du Bassin parisien pour l'installation des étudiants des principales métropoles de province**

Mobilités résidentielles des étudiants entre le Bassin parisien et les autres bassins de France métropolitaine en 2015 (migrations sur un an, flux supérieurs à 500)



Source : Insee, Recensement de la population 2015 - exploitation complémentaire